



L'Industrie du tabac prise en flagrant délit de « normalisation » de ses activités...

Paris, le 12 juillet 2017 – Si l'industrie du tabac ne réside pas fiscalement sur notre territoire, elle n'est jamais loin. **British American Tobacco (BAT) part une nouvelle fois à la recherche d'une nouvelle crédibilité au travers de sa politique de « Responsabilité sociale des entreprises »**, en lançant une vaste campagne de séduction des acteurs de santé publique et de la réduction de risque...

Il ne faut pas s'y tromper ! L'industrie du tabac n'est pas une industrie comme les autres !
Loïc Josseran, Président de l'Alliance contre le tabac, rappelle que *« l'article 5.3 de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT), ratifiée par la France, exige de limiter au maximum et dans des conditions très encadrées les contacts avec les cigarettiers. Leurs objectifs sont en totale contradiction avec ceux de la santé publique et ils ne seront jamais des acteurs de prévention ! »*.

Quelles motivations animent BAT ? Volonté de normalisation de ses activités pour apparaître comme responsable auprès de l'opinion ? Souhait de changer son image pour être considéré comme un potentiel acteur de prévention ? Coup de com' pour promouvoir ses nouveaux produits comme le tabac chauffé (« heat and not burn ») ? Tout est envisageable !

N'oublions pas que cette industrie fabrique des produits qui tuent ses consommateurs, et qu'elle tente de profiter de la vague de la réduction de risque pour se positionner sur ce nouveau marché potentiellement lucratif : celui des dispositifs de vapotage dont ils rachètent les brevets, et surtout sur la promotion du « Heat and not burn » ou tabac à chauffer !

La méfiance et la vigilance des acteurs de santé et de la réduction de risque vis-à-vis de cette opération de séduction sont indispensables, et doivent prévaloir. Il faut se rappeler les mensonges de l'industrie sur la dangerosité de ses produits, son action de sape permanente contre les politiques de santé publiques visant à faire diminuer la consommation de tabac des Etats, ou encore l'alimentation de la contrebande du tabac...

Un passif bien lourd qui enlève toute crédibilité à cette tentative de rapprochement à des fins de santé publique !

Contacts presse:

Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice) : 06 50 54 69 06
Bertrand dautzenberg (Secrétaire général) : 06 13 43 70 48

Suivez nous sur twitter [@FranceSANStabac](https://twitter.com/FranceSANStabac)
et facebook <https://www.facebook.com/Francesanstabac/>

A propos de l'Alliance contre le tabac

L'Alliance contre le tabac, mise en place par le Pr. Maurice Tubiana est collectif d'associations regroupant aujourd'hui 25 membres et personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, qui contribue aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac (CCLAT), signée et ratifiée par la France en 2004. L'association soutient des actions d'information et de prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte les pouvoirs publics à un engagement à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Les membres de l'Alliance : www.alliancecontreletabac.org/nos_membres.html